



Carré vert
45, rue Kléber
92300 LEVALLOIS- PERRET

SOLTHIS (SOLIDARITE THERAPEUTIQUE ET INITIATIVES POUR LA SANTE)

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes combinés

Exercice clos le 31 décembre 2024

SOLTHIS (SOLIDARITE THERAPEUTIQUE ET INITIATIVES POUR LA SANTE)

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
Siège social : 14 avenue Jean Jaurès 75019
N° SIREN : 453 058 679

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes combinés

Exercice clos le 31 décembre 2024

À l'assemblée générale de l'association SOLTHIS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes combinés de l'association SOLTHIS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes combinés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la combinaison.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes combinés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes combinés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes combinés pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations données dans le rapport financier adressés aux membres de l'Assemblée générale.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes combinés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes combinés

Il appartient à la direction d'établir des comptes combinés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes combinés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes combinés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes combinés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes combinés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes combinés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes combinés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes combinés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes combinés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes combinés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes combinés et évalue si les comptes combinés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de combinaison, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes combinés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes combinés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Le Commissaire aux comptes

Forvis Mazars SA

Levallois- Perret, le 18 juin 2025

Signé par :

FBC83ED892E2473...

Aurélie JOUBIN

Associée

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2024 au 31/12/2024			Au 31/12/2023
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	21 194		21 194	
TOTAL I	21 194		21 194	
Comptes de liaison II				
Actif circulant				
Stocks et encours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	636 882		636 882	
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	6 146 960		6 146 960	
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	7 239 728		7 239 728	
Charges constatées d'avance	2 618 799		2 618 799	
TOTAL III	16 642 370		16 642 370	
Frais d'émission des emprunts IV				
Primes de remboursement des obligations V				
Écarts de conversion actif VI				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	16 663 564		16 663 564	

Bilan Passif

Bilan Passif	31/12/2024	31/12/2023
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	809 732	
Autres réserves		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	420 885	
Situation nette	1 230 616	
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions règlementées		
TOTAL I	1 230 616	
Comptes de liaisonII		
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	25 000	
TOTAL III	25 000	
Provisions		
Provisions pour risques	16 554	
Provisions pour charges		
TOTAL IV	16 554	
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	13 238	
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	394 365	
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	406 337	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 998 691	
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	11 578 762	
TOTAL V	15 391 394	
Écarts de conversion passifVI		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	16 663 564	

Compte de résultat

Compte de résultat	31/12/2024	31/12/2023
Produits d'exploitation		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	1 598 171	
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	7 984 619	
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	75 577	
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	846 695	
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	15 870	
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	244 671	
TOTAL I	10 765 603	
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	4 161 728	
Aides financières	2 120 468	
Impôts, taxes et versements assimilés	97 126	
Salaires et traitements	3 020 900	
Charges sociales	848 940	
Dotations aux amortissements et dépréciations		
Dotations aux provisions	1 989	
Reports en fonds dédiés	25 000	
Autres charges	154 466	
TOTAL II	10 430 617	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	334 986	
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	114 739	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	2 110	
Différences positives de change	17 304	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	134 153	
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV		
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	134 153	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	469 139	

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	9 448	
TOTAL V	9 448	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL VI		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	9 448	
Participation des salariés aux résultats VII		
Impôts sur les bénéfices VIII	57 702	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	10 909 204	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	10 488 319	
EXCÉDENT OU DÉFICIT	420 885	

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature	9 118	
Bénévolat		
TOTAL	9 118	
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens	8 618	
Prestations en nature	500	
Personnel bénévole		
TOTAL	9 118	

COMPTES ANNUELS

2024

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Les comptes combinés ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général sous réserve des dispositions particulières figurant dans les règlements ANC n°2022-04 et n°2020-08 modifiant le règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les comptes combinés sont établis en conformité avec le règlement ANC n°2020-01.

Les comptes combinés sont exprimés en euros.

L'ensemble des comptes des entités appartenant au réseau ont été clôturés selon les principes comptables français afin d'être intégrés dans les comptes combinés.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Périmètre et méthode de combinaison des comptes

La combinaison a porté sur les associations nationales suivantes :

- SOLTHIS, incluant le siège et les bureaux de représentation en Guinée, au Mali, au Niger, au Sénégal et en Sierra Leone ;
- SOLTHIS COTE D'IVOIRE.

Les comptes sociaux de SOLTHIS COTE D'IVOIRE font l'objet d'une certification par leur commissaire aux comptes.

La combinaison a consisté à :

- cumuler les comptes sociaux de toutes les entités ;
- éliminer les opérations réciproques ;
- homogénéiser les retraitements comptables des différentes entités selon le PCG appliqué dans les comptes de SOLTHIS, notamment la comptabilisation des charges de SOLTHIS COTE D'IVOIRE.

Les modalités de combinaison des comptes et les engagements réciproques des deux parties sont régis par une convention de combinaison des comptes signées par les représentants des deux entités le 20 décembre 2024.

Objet de l'association

Solthis est une association de solidarité internationale à but non lucratif créée en 2003 et régie par la loi du 1er juillet 1901.

Solthis a pour objet de contribuer au renforcement des systèmes de santé pour améliorer l'accès à des soins de qualité dans les pays à ressources limitées et/ou auprès des populations vulnérables.

Nature et périmètre de l'activité

En 2024, l'association est présente dans 6 pays d'intervention avec des équipes permanentes en Guinée, Mali, Niger, Sénégal, Sierra Leone et Côte d'Ivoire.

Solthis a mené des projets axés sur :

- la lutte contre les maladies infectieuses et émergentes ;
- les droits et la santé sexuels et reproductifs et santé infantile ;
- le One Health.

L'approche de Solthis s'articule autour du renforcement des systèmes de santé et la santé communautaire ainsi qu'une approche partenariale, la plupart des projets étant mis en œuvre conjointement avec des organisations de la société civile locales.

L'association est également intervenue plus ponctuellement dans le cadre d'assistances techniques dans les pays suivants : Côte d'Ivoire, Togo, Cameroun, Bénin, Tchad, Niger, Burkina Faso, Guinée, Gabon, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Congo et Maroc.

Moyens mis en oeuvre

La mise en oeuvre des activités est portée par :

- les ressources humaines de l'association :
 - o Solthis compte 128,60 ETPT en 2024 réparti au Siège et dans les 6 pays d'intervention
 - o Solthis bénéficie d'un réseau de bénévoles actifs, Sol Team et Comité Scientifique, qui l'a accompagné tout au long de l'exercice
 - o Solthis dispose d'un pool d'experts techniques mobilisés dans le cadre des assistances techniques.

Faits caractéristiques

L'année 2024 a été marquée par le démarrage effectif de 3 projets dans le cadre de la convention de partenariat pluriannuel signée mi 2023 avec l'AFD (IMPULSE en Guinée, AZANTCHI au Niger et SHARE en Sierra Leone) et le lancement de 2 projets d'envergure en Guinée (SUCCESS et TRIO).

La stratégie de diversification des sources de financement et de développement de nouveaux partenariats financiers s'est traduite sur l'exercice par le démarrage d'un partenariat avec l'institut sud-africain AURUM dans le cadre du projet I4HIV en Côte d'Ivoire et en Sierra Leone, un partenariat avec Eleanor Cook Foundation pour porter un plaidoyer sur les enjeux nutritionnels et le lancement d'un partenariat pluriannuel avec la Fondation Orange Guinée en appui aux projets menés dans ce pays. Enfin, en novembre 2024 a été organisée, avec l'appui de l'AFD et de la Mairie du Vème arrondissement de Paris, une soirée de levée de fonds mettant en avant les actions de Solthis dans le cadre du projet TRIO en Guinée.

Le bureau basé au Mali a fermé sur le 1er semestre 2024 du fait de l'arrêt des activités de Solthis dans le pays.

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire.

Les équipements de l'association Solthis (véhicules et matériel informatique) sont comptabilisés en charge dans la mesure où le transfert de propriété n'intervient qu'en fin de projet sur demande de Solthis auprès des bailleurs de fonds. Ces équipements font l'objet d'un inventaire annuel par l'association Solthis.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Dépôts et cautionnements

Au 31/12/2024, les dépôts et cautionnements sont principalement constitués des dépôts de garantie pour les locaux des bureaux (siège et pays d'intervention).

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les autres créances sont essentiellement composées du solde des subventions à recevoir.

Provision pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation de l'association à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Engagements de départ à la retraite

Les indemnités de départ à la retraite sont comptabilisées lors de leur versement.

Aucun contrat de travail ou autre ne prévoit d'indemnités de fin de carrière. Les dirigeants non titulaires d'un contrat de travail ont été exclus du calcul de l'engagement car ils ne sont pas bénéficiaires de ces indemnités.

Une évaluation de l'engagement a été effectuée selon la méthode « rétrospective des unités de crédit projetées » désignée par la norme IAS 19 en retenant notamment les hypothèses suivantes :

- Revalorisation des salaires : 1% Constant pour la catégorie Cadres
- Taux d'actualisation : 3,38% (le taux retenu dans le cadre de cette évaluation correspond au taux IBOXX Corporates AA)
- Âge de départ en retraite : 64 ans
- Taux de rotation retenu : Faible pour la catégorie Cadres
- Taux de cotisations sociales patronales : 40% pour la catégorie Cadres
- Modalités de départ : Départ à l'initiative du salarié
- Convention collective : ALISFA *
- Table de mortalité retenue : INSEE 2020-2022

Selon ces hypothèses, le montant de l'engagement au 31 décembre 2024 ressort à 31 952€ (contre 67 641€ en 2023).

* L'association Solthis applique les dispositions de la convention collective ALISFA, et non ECLAT (ex-Animations). De ce fait et pour la première fois, la convention collective ALISFA a été retenue pour calculer le montant de l'engagement au 31/12/2024.

Subventions, Contributions financières

Les subventions d'exploitation ainsi que les contributions financières sont comptabilisées pour leur montant total en produits dès réception de la convention signée et les sommes attendues en créances. A la clôture de l'exercice, les produits de ces subventions sont constatés à hauteur des charges engagées sur l'exercice. La différence entre le montant conventionné et les dépenses effectivement engagées est comptabilisée au passif du bilan en produits constatés d'avance.

Conventions de reversements - Partenaires

Les conventions de reversement conclues avec des partenaires sont comptabilisées pour leur montant total en charges constatées d'avance dès réception de la convention signée et les sommes à reverser en dettes. Les dépenses effectivement engagées par les partenaires sont comptabilisées en charges sur remise de leurs rapports financiers et viennent diminuer le montant des charges constatées d'avance.

Fonds dédiés et reportés

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds dédiés s'élèvent à la clôture de l'exercice à 25 000€

Contributions volontaires en nature

En 2024, l'association a bénéficié :

- De l'appui de son comité scientifique, composé de bénévoles ;
- De l'appui de la Sol-Team, composé de bénévoles.

Du fait du caractère ponctuel et ad hoc de ces interventions, celles-ci ne peuvent pas être valorisées de manière fiable.

De plus, Solthis a bénéficié :

- d'une prestation en nature valorisée 500€ pour la création du graphisme liée à l'évènement du 18/11/2024 (tombola) ;
- d'une mise à disposition d'une salle valorisée 6 030€ pour l'évènement du 18/11/2024 (tombola) ;
- de dons en nature valorisés 2 588€ en guise de lots pour la tombola.

Régime fiscal

Ayant développé des activités lucratives (assistances techniques), la comptabilité de l'association est sectorisée en deux secteurs :

- Le secteur des activités dites « non lucratives », non soumis aux impôts commerciaux et soumis à la taxe sur les salaires ;
- Le secteur des activités dites « lucratives » au sens de l'administration fiscale, soumis aux régimes des impôts commerciaux pour le volume d'activité annuel dépassant une franchise définie annuellement dans le projet de loi de finance.

Le résultat net comptable 2024 du secteur lucratif est bénéficiaire à hauteur de 108 185 Euros.

	Secteur lucratif	Secteur non lucratif
Chiffre d'affaires	1 584 711 €	9 324 829 €
Résultat avant impôts	138 580 €	312 700 €
Impôt sur les sociétés	30 395 €	0 €
Résultat net	108 185 €	312 700 €

Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires au titre du contrôle légal des comptes de l'exercice 2024 s'élèvent à 16 680€ HT, soit 20 016€ TTC.

Rémunérations versées à certains dirigeants

Les membres du conseil d'administration exercent bénévolement leurs fonctions.

Effectif

La répartition par localisation est la suivante :

	2024
Personnel local - Mali	0,67
Personnel local - Niger	18,97
Personnel local - Guinée	12,33
Personnel local - Sierra Leone	17,46
Personnel local - Sénégal	22,63
Personnel local - Côte d'Ivoire	13,04
Personnel local - International	18,38
Personnel local - Siège	25,13
dont personnel basé en France	19,38
dont personnel basé au Sénégal	3,50
dont personnel basé en Côte d'Ivoire	2,25
Total (ETPT)	128,60

Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL			
Terrains Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui - Générales, agencements et aménagements constructions Installations : - Techniques, matériel et outillage - Générales, agencements et aménagements divers Matériel : - De transport - De bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
TOTAL			
Participations évaluées par mise en équivalence - Participations Autres : - Titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières			4 039
TOTAL			4 039
TOTAL GÉNÉRAL			4 039

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réval. légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Val. d'origine des immo. en fin d'ex.
Frais d'établissement et de développement Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immobilisations incorporelles				
TOTAL				
Terrains Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui - Gales, agencts et aménagt. const. Installations : - Techniques, matériel et outillage - Gales, agencts et aménagt. divers - De transport Matériel : - De bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes Biens reçus par legs ou don. destinés à être cédés				
TOTAL				
Participations évaluées par mise en équivalence - Participations Autres : - Titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières		-17 155	21 194	
TOTAL		-17 155	21 194	
TOTAL GÉNÉRAL		-17 155	21 194	

Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice				Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement							
Donations temporaires d'usufruit							
Autres postes d'immobilisations incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constructions - Sur sol propre							
: - Sur sol d'autrui							
Installations générales, agencements et aménagements des constructions							
Installations techniques, matériel et outillage industriel							
Installations générales, agencements et aménagements divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau et informatique, mobilier							
Emballages récupérables et divers							
TOTAL							
TOTAL GÉNÉRAL							

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. en fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp.							
Donations temporaires d'usufruit							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Terrains							
Constructions - Sur sol propre							
: - Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et aménag. des construc.							
Inst. tech. mat. et outil. indus.							
Inst. gales, agenc. et aménag. divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau et info. mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acq. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
DOTATIONS NON VENTILÉES			REPRISES NON VENTILÉES			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ	

CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices				Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglémentées - Reconstitution des gisements Provisions pour : - Investissements - Hausse des prix Amortissements dérogatoires Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL I				
Risques et charges - Litiges - Garanties données aux clients - Pertes sur marché à terme - Amendes et pénalités - Pertes de change Provisions pour : - Pensions et obligations - Impôts - Renouvellement des immobilisations - Gros entretien et grandes révisions - Charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges		13 080		13 080
		1 989	-1 485	3 474
TOTAL II		15 069	-1 485	16 554

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations - Incorporelles - Corporelles Immobilisations : - Biens reçus par legs ou donations - Titres mis en équivalence - Titres de participation - Financières Sur stocks et en cours Sur comptes clients Sur créances reçues par legs ou donations Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL III				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		15 069	-1 485	16 554
- D'exploitation Dont dotations et reprises : - Financières - Exceptionnelles		15 069	11 558	

Etat des créances et dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	21 194		21 194
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	636 882	636 882	
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés	21 949	21 949	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 446	1 446	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	19 950	19 950	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	5 067 189	5 067 189	
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	1 036 427	1 036 427	
Charges constatées d'avance	2 618 799	2 618 799	
TOTAL	9 423 836	9 402 642	21 194

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :	13 238	13 238		
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses				
Fournisseurs et comptes rattachés	394 365	394 365		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	168 791	168 791		
Sécurité sociale et autre organismes sociaux	187 690	187 690		
Impôts sur les bénéfices	35 085	35 085		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	14 771	14 771		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	2 998 691	2 998 691		
Produits constatés d'avance	11 578 762	11 578 762		
TOTAL	15 391 394	15 391 394		

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2024	31/12/2023
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	392 970	
Dettes des legs ou donations		
Dette fiscales et sociales	161 251	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	554 222	

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2024	31/12/2023
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	340 015	
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances	30 910	
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	370 925	

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/12/2024	31/12/2023
Produits :	- D'exploitation	11 578 762	
	- Financiers		
	- Exceptionnels		
TOTAL		11 578 762	

Charges constatées d'avance		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/12/2024	31/12/2023
Charges :	- D'exploitation	2 618 799	
	- Financières		
	- Exceptionnelles		
TOTAL		2 618 799	

Détail des produits constatés d'avance

Au 31/12/2024, les produits constatés d'avance s'élèvent à 11 578 762€ et se répartissent comme suit :

Financier	Projet	Montant (KEUR)
Concours publics et subventions d'exploitation		
AFD	SANSAS	3 500
AFD	CAP II / AGIR	312
AFD	CPP T1	1 633
AFD	SENEYA	700
AFD - FID	TPE ADVIH	279
ANRS	IPOP	1
EF	POUVOIR	173
EF	LAHIYATA	788
EF	SUCCESS	806
EF	TRIO	2 156
Contributions financières		
AURUM	I4HIV	523
ECF	NUT	23
FOG	PAJES	1
FONDATION S	SENEYA	200
RAES	CLV2	476
Prestations de services		
EF	AT IBBS CAMEROUN	3
EF	AT OSC COTE D'IVOIRE	3
TOTAL PCA (KEUR)		11 578

Détail des charges constatées d'avance

Au 31/12/2024, les charges constatées d'avance s'élèvent à 2 618 800€ et se répartissent comme suit :

Projet	Montant (KEUR)
Projet	
AGIR	67
IMPULSE	53
LAHIYATA	241
POUVOIR	63
SANSAS	1 463
TRIO	705
AUTRES	- 3
Autres	
CCA de fonctionnement	30
TOTAL CCA (KEUR)	2 619

Concours et subventions publics obtenus au cours de l'exercice

	Union européenne	État	Collectivité territoriale	CAF	Autres	TOTAL
Concours Publics		11 500				11 500
Subventions d'exploitation			118 500		4 200 000	4 318 500
Subventions d'investissement						
TOTAL		11 500	118 500		4 200 000	4 330 000

Les concours et subventions publics sont comptabilisés pour leur montant total en produits dès réception de la convention signée. Au cours de l'exercice 2024, l'association Solthis a obtenu les concours et subventions publics mentionnés ci-dessous :

- AUEA : 11 500€
- Mairie de Paris : 70 000€ (projet MDP24AGIR)
- Mairie de Paris : 28 500€ (projet MDP24PAJES)
- Mairie de Paris : 20 000€ (projet MDPIPOP)
- Expertise France : 1 200 000€ (projet EFSUCC)
- Expertise France : 2 300 000€ (projet EFTPE)
- Agence Française du Développement : 700 000€ (projet AFDSENEYA)

Détail des produits d'exploitation (1/4)

Au 31/12/2024, les produits d'exploitation de l'association Solthis s'élèvent à 10 765 603€ et se répartissent comme suit :

Financier	Projet	Montant (KEUR)
Concours publics et subventions d'exploitation		7 985
AFD	CAP II / AGIR	1 100
AFD	CPP T1	2 200
AFD	SANSAS	2 845
AFD - FID	TPE ADVIH	177
ANRS	IPOP	67
EF	SUCCESS	394
EF	LAHIYATA	365
EF	PAJES	227
EF	POUVOIR	285
EF	TRIO	144
FM	FM MALI 2021_2023	52
MDP	AGIR	70
MDP	PAJES	28
MDP	IPOP	20
Autres concours publics	AIDE APPRENTISSAGE	12

Détail des produits d'exploitation (2/4)

Contributions financières		847
ACF	PROSSAN II	178
AURUM	I4HIV	395
AVSF	THIELLAL	39
BOA	SANSAS	30
ECF	NUT	26
FOG	PAJES	10
FONDATION PRIVEE	AGIR	22
L'OREAL	POUVOIR	8
L'OREAL	SANSAS	28
ROTARY	IPOP	12
RAES	CLV2	98

Détail des produits d'exploitation (3/4)

Prestations de services		1585
EF	AT IBBS CAMEROUN	55
EF	AT SOFIA BENIN	31
EF	AT SOFIA GUINEE	53
EF	AT SOFIA TCHAD	20
EF	AT OSC COTE D'IVOIRE	42
EF	AT GAS TOGO	-
EF	AT AFASO CAMEROUN	71
EF	AT MAC CAMEROUN	30
EF	AT PREP NIGER	73
EF	AT ANCS SENEGAL	112
EF	AT PREP GUINEE	122
EF	AT DMD GUINEE	68
EF	AT CARKAP SIERRA LEONE	106
EF	AT PREP TCHAD	56
EF	AT RHS RWANDA	2
EF	AT PNLP GABON	25
EF	AT RHS TOGO	50

Détail des produits d'exploitation (4/4)

EF	AT ADN TCHAD	33
EF	AT SOFIA CONGO	112
EF	AT REAJIR TOGO	14
EF	AT RNP SENEGAL	31
EF	AT APS MAROC	24
EF	AT AMIPED GABON / RCA	5
EF	AT VIH GAMBIE	-
FM	AT PTME NIGER	110
FM	NFM3 SIERRA LEONE	340
Autres ressources		350
	Collecte de fonds & tombola	89
	Autres produits	261
TOTAL Produits d'exploitation (KEUR)		10 766

Variations des fonds dédiés

	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembour.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Subventions d'exploitation							
TOTAL							
Contributions financières d'autres organismes							
TOTAL							
Ressources liées à la générosité du public							
Dons - Soirée 18/1/2024		25 000				25 000	
TOTAL		25 000				25 000	
TOTAL GÉNÉRAL		25 000				25 000	
(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif							
(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts							

Variations des fonds reportés

	Au début de l'exercice	Augment.	Diminutions	À la clôture de l'exercice
Legs ou donations				
TOTAL				
Donations temporaires d'usufruit				
TOTAL				
TOTAL GÉNÉRAL				

Variation des fonds propres art.431-5

(art. 431-5 du règlement ANC 2018-06)

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves		52 797			809 732
Report à nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice		-52 797	420 885		420 885
Situation nette			420 885		1 230 616
Dotations consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions règlementées					
TOTAL			420 885		1 230 616

Commentaires : néant